

COMITE DIRECTEUR 20 ET 21 AVRIL 2018 - PARIS

PRÉSENTS :

- **Comité directeur :**

Christian BABONNEAU, président général • Valérie BELSITO, trésorière générale • Jean FOURNIER, conseiller auprès du président • Gérard BRIAUD, secrétaire général • Sophie ERIDIA, secrétaire générale adjointe • Anne-Marie LEMOINE, vice-présidente Formations • Laurence MUNOZ, vice-présidente Solidarités et Innovations • Jean-Luc ANDRE, vice-président Activités • Dominique JOLY, vice-présidente déléguée Activités gymniques et d'expression • Patrick LAURENDEAU, vice-président délégué Activités sportives • Claude SCHMIT, vice-président délégué Activités artistiques et culturelles • Jacqueline ROCHER, chargée de mission Ethique et mémoire • Philippe BLANC, chargé de mission relais entre les élus • Roland BAZIN, chargé de mission Grandes associations • Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral • Charles AGENET, membre • Annick DECERLE, membre • Pascal FONTENEAU, membre • Nicole HAY, membre • Nicolas MENAGER, membre • Marie-France NOEL, membre • Bernard OLIVIER, membre • Philippe RENAUD

- **Membre invité :** Marcel NEZAN

- **Siège fédéral :**

- Laurence SAUVEZ, directrice technique nationale • Lucie RENAULT, responsable développement et promotion • Gérard SANTORO, conseiller technique national • Annabelle MATHIEU, attachée de direction

EXCUSÉS

Vendredi

- Valérie BELSITO • Laurence MUNOZ • Sophie ERIDIA • Nicolas MENAGER • Philippe RENAUD

Vendredi et samedi

- Anne CORDIER • Marie-Laure BLEGER • Céline REIXACH

1 INFORMATIONS GENERALES

Le président général souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur et informe des absents. Il souhaite un prompt rétablissement à Anne Cordier. Il indique que le bureau se réunira le 26 mai uniquement et non dès le 25 mai comme initialement prévu.

Le comité directeur prend connaissance des informations générales ci-dessous :

1. Les rendez-vous

- 1^{er} mars : Présentation par Madame Laura Flessel, Ministre des Sports, de la démarche des conventions pluriannuelles d'objectifs, les enjeux et l'organisation de la haute performance à l'INSEP (C. Babonneau, L. Sauvez).
- 5 mars : 1^{er} séminaire thématique du groupe permanent sur la gouvernance du sport (A.Cordier).
- 6 mars : Réunion gouvernance au CNOSF (A. Cordier).
- 10 mars : Assemblée générale ordinaire du CD Val d'Oise (S. Eridia).
- 13 mars : Réunion des fédérations affinitaires et multisports sur la gouvernance du sport au CNOSF (S. Eridia, G. Briaud).
- 13 mars : Assemblée générale de l'Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play au CNOSF (J. Rocher).
- 13 mars : Conseil d'administration ID.Orizon (T. Mourier).
- 13 mars : Journée service civique au profit du sport féminin Femix'Sports – Française des Jeux au siège fédéral (L. Sauvez, R. Margot).
- 15 mars : Assemblée générale du Comité Pierre de Coubertin (C. Piard, L. Munoz).
- 15 mars : Conseil d'administration de la COFAC (C. Perez).
- 16 mars : RV avec M. Sébastien Boueilh fondateur de l'association Colosse aux pieds d'argile (Christian Babonneau, L.Sauvez).
- 21 mars : Réunion de la commission institutionnelle CNOSF « vie associative » (R. Bazin).
- 23 mars : Réunion du groupe thématique « Accélérateur de l'innovation sociale par le sport » organisé dans le cadre de la concertation relative au Plan héritage et société du Centre national pour le développement du sport (L. Munoz).
- 27 mars : Atelier « Quelle cohérence entre les différents acteurs publics du sport sur les territoires ? » dans le cadre du séminaire sur la gouvernance du sport (A. Cordier).
- 29 mars : AG UCPA sport loisirs et UCPA sport vacances (G. Briaud).
- 29 mars : Colloque « Inventer l'association de demain et relever les défis de la société d'aujourd'hui » (G. Briaud, Alec Eraud, Julien Mary).
- 29 mars : Assemblée permanente des membres du CNAJEP (R. Bazin).
- 30 mars : Réunion de la commission des territoires du FONJEP (A. Cordier).
- 30 mars : Comité de pilotage « Fête du sport » (T. Mourier).
- 3 avril : Séminaire sur la gouvernance consacré aux questions de « Sport, Europe et Territoires au Comité national olympique et sportif français (A. Cordier).
- 6 avril : 18^e Colloque national de lutte et de prévention du dopage au CNOSF (G. Santoro).
- 7 avril : Assemblée générale de la FICEP (C. Babonneau, A. Cordier, L. Munoz, P. Laurendeau, B. Rousseau, D. Joly, J. Collomb).
- 10 avril : « Petit-dej » ID.Orizon sur le thème de la gouvernance (L. Sauvez, L. Renault, T. Mourier).
- 12 avril : Conseil d'administration de la COFAC (C. Perez).
- 15 avril : Rencontre intergénérationnelle "Assoc'ions'nous" à Eaubonne (P. Laurendeau).
- 15 avril : Assemblée générale de l'UFOLEP (P. Renaud).
- 24 avril : Conseil d'administration UCPA Sport Vacances (G. Briaud).
- 25 avril : Congrès exceptionnel du CNOSF (A. Cordier, L. Munoz).

- 11 mai : Rendez-vous avec Laurence Lefebvre, directrice des sports (C. Babonneau, L. Sauvez) (*ndlr : ce rendez-vous a été annulé par le ministère sans nouvelle date pour l'instant*)
- 28 mai : Assemblée générale ID.Orizon
- 29 mai : Conseil national du CoSMoS (Arthur Boileau).
- 14 juin : Assemblée générale du CNAJEP avec renouvellement d'un tiers du comité exécutif (A. Decerle)

2. Ressources humaines

Remplacement du chargé de marketing et des partenariats, Yoann Nougier, par Sacha Regnault.

3. Structures FSCF

- L'association *Art'cadence* de Châlons en Champagne a organisé au Palais des sports de Châlons en Champagne le 15 avril la première *Journée mondiale de la danse*. Toutes les danses y étaient représentées (classique, contemporain, de salon, folklorique ...).
- AG du Comité départemental Seine et Marne : Marie-Luce Pierucci est élue présidente en remplacement de M. Claude Pot.

4. Institutionnels

- Comité national olympique et sportif français

Le Centre de ressources Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Sport, porté par le CNOSF, a publié les résultats de l'étude intitulée « Dispositifs d'aide à l'emploi : quels impacts sur la qualité de l'emploi dans les associations sportives ? ». Cette étude évalue le potentiel de création d'emplois de qualité dans le secteur sportif et prévoit l'impact de la réduction importante des emplois aidés dans le secteur sportif.

<http://crdla-sport.franceolympique.com/art.php?id=73259>

Le Centre de ressources soutient les opérateurs du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et les acteurs du secteur sportif dans leurs missions d'accompagnement à la structuration des associations sportives.

- « Sentez-vous sport » :

- Les demandes de labellisation des événements de l'opération nationale de promotion du sport pour tous « Sentez-Vous Sport » sont disponibles pour l'édition 2018.
http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/SVS/LABELLISATION_2017/cahier-charges-label-svs-2017vf.pdf
- la troisième édition du village « Sentez Vous Sport », en lien avec la semaine européenne du sport, sera organisée le samedi 29 septembre au Parc de la Villette de 12h00 à minuit. Il sera l'occasion de mettre en place des initiations sportives en journée et en nocturne.

- Attribution du label du CNOSF « développement durable, le sport s'engage® » à Patrick Laurendeau pour l'organisation des « Fédériades SoLeader » qui se dérouleront les 28 et 29 avril 2018 à Romorantin-Lanthenay (41).

- Comité régional olympique et sportif Nouvelle Aquitaine

Marie-Paule Lascaux, présidente du comité départemental FSCF Haute-Vienne, a été élue au conseil d'administration du CROS Nouvelle Aquitaine lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Talence le 10 mars 2018.

- Académie internationale olympique (AIO)

La commission nationale des relais d'Olympie a sélectionné Kelly Lepeinteur-Joly pour représenter la FSCF à la 58^e session de l'Académie internationale olympique pour jeunes participants qui aura lieu à Olympie du 16 au 30 juin prochain.

- Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

Arnaud Jean, 46 ans, a été élu président de l'Ufolep, samedi 14 avril, lors de l'assemblée générale nationale qui s'est tenue à Bar-le-Duc (Meuse). Il succède à Philippe Machu qui assumait cette fonction depuis 18 ans. Monsieur Machu reste élu du comité directeur national.

- Ministres de l'Education nationale et des Sports

Dans la continuité des actions engagées au titre de la mise en œuvre des plans fédéraux *Citoyens du sport* les ministres de l'Education nationale et des sports encouragent la pratique physique et sportive des jeunes et les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif à travers le label « Génération 2024 ». La demande de labellisation émanera de l'école, de l'établissement scolaire ou d'enseignement supérieur et le déploiement de ce label sera copiloté au niveau territorial par les rectorats et les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Les principes directeurs de la labellisation sont consignés dans un cahier des charges :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/janvier2018/35/3/Labellisation_Generation_2024_et_Cahier_des_charges_880353.pdf

Le président général précise, souligne ou complète certains points.

Les effectifs de la Fédération.

On compte 5000 licences de plus au 13 avril 2018 qu'au 13 avril 2017.

Sentez-vous Sport

Cet événement se tient aux mêmes dates que la Fête du sport. Les associations peuvent participer aux 2 événements. Pour information, Laura Flessel et Denis Masseglia se sont entretenus le 20 avril à propos de ces 2 événements.

Trophée des iris

Jacqueline Rocher indique que ces trophées récompensent des sportifs mais également des dirigeants. Elle demande au comité directeur de l'informer de candidatures qui pourraient être portées pour ces trophées.

La Fihezama fête ses 70 ans en septembre 2018.

Bien que la Fédération ne puisse financer le déplacement, les frais d'hébergement et de restauration d'une délégation, un séjour à Madagascar est organisé par Philippe Jullien du 24 septembre au 3 octobre avec participation à l'anniversaire. Les acteurs fédéraux souhaitant y participer pourront bénéficier de tarif de groupe pour les billets d'avion. Gérard Briaud est nommé par le comité directeur comme chef de la délégation.

Le président général rappelle que la FSCF apporte une aide annuelle à la Fihezama de 2540€ (ce qui permet à l'association de payer 2 salariés).

Archevêque de Strasbourg

Monseigneur Luc Ravel, archevêque de Strasbourg accompagne désormais la Fédération. Des difficultés d'emploi du temps ou liées aux grèves actuelles de la SNCF rendent difficiles un rendez-vous, toutefois il est envisagé que l'archevêque se rende à Paris au siège de la fédération entre le 15 mai et le 15 juin.

Discours d'Emmanuel Macron lors de la conférence des Evêques

Gérard Briaud était présent à l'invitation de la conférence des Evêques le 9 avril au Collège des Bernardins où Emmanuel Macron a prononcé un discours largement relayé par la presse. Gérard Briaud, Marcel Nezan et Christian Babonneau s'expriment sur ce discours.

Le RGPD

A compter du 25 mai 2018, il conviendra de se mettre en conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD). De nombreuses formalités auprès de la CNIL vont disparaître. En contrepartie, la responsabilité des organismes sera renforcée. Ils devront en effet assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Une note sera envoyée au territoire sur ce sujet et sur les démarches à accomplir.

Le 120^{ème} anniversaire

Le président général rappelle les objectifs des trophées du 120^{ème} anniversaire notamment de récompenser des actions de sens.

Le travail sur le colloque qui se tiendra à Rennes les 29 et 30 novembre se poursuit.

A propos du concert, il est rappelé que l'enjeu majeur est le remplissage de salle. Il est demandé à tous de se mobiliser en ce sens. Les membres du comité directeur bénéficieront du tarif « une place achetée, une place offerte ». L'ensemble des acteurs fédéraux va être sollicité pour une action de crowdfunding afin de financer le concert. Cette action sera en ligne à compter du 7 mai via la plateforme Ulule.

Le comité directeur conscient du travail que l'organisation du concert implique remercie vivement Bruno Gendron pour sa coordination ainsi que Damien Sorraing et les choristes pour leur travail sur le programme, sans oublier l'OBFP qui assurera la première partie du concert.

Assemblée générale de la FICEP

Le président général remercie Jean Fournier, la Semeuse, Anne Cordier et Laurence Munoz pour leur accueil à Nice et pour l'organisation de l'assemblée générale de la FICEP.

Après avoir indiqué le déroulement de la journée – réunions des commissions et du comité directeur, table ronde et assemblée générale -, Christian Babonneau souligne quelques points ou interrogations :

- difficultés de gouvernance
- des fédérations très différentes avec des financements différents
- un petit budget
- les actions de la FICEP

La participation de Thierry Zintz, professeur en management du sport (université de Louvain, Belgique) a été fortement appréciée ainsi que la proposition de réflexion sur la légitimité du projet politique de la FICEP, sa place et son rôle dans l'Eglise, dans le mouvement sportif, sa valeur ajoutée, sa spécificité. Laurence Munoz aimerait que la FSCF puisse amener la FICEP à avoir une démarche qui va au-delà de l'organisation de rencontres internationales, à avoir un projet fédéral.

Le service civique

Laurence Sauvez procède à un point de situation sur le service civique.

La FSCF détient l'agrément collectif depuis 2012, ce dernier est renouvelé jusqu'en janvier 2020. 98 missions ont été financées en 2017 (soit 370 depuis 2012) autour de 7 thématiques : sport, culture, éducation pour tous, santé, développement durable, histoire et patrimoine, solidarité. Laurence Sauvez rappelle que tous les comités et associations peuvent engager des volontaires en service civique, toutefois l'association doit être affiliée depuis au moins 3 ans et doit licencier un certain nombre de pratiquants.

La FSCF travaille actuellement à une démarche qualité et à une charte à faire signer aux structures engageant des volontaires.

Laurence Sauvez procède ensuite à un point sur la répartition des missions, le profil des volontaires et les structures accueillantes et souligne l'implication de Richard Margot, chargé de ce dossier.

Génération 2024

Laurence Sauvez informe du lancement d'une campagne de labellisation intitulée Génération 2024.

Le programme d'appui à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 (JOP 2024), « le sport au service de la société », validé en Conseil des ministres le 22 mars 2017 indique dans sa mesure 1 : « créer un label Génération 2024 pour les établissements scolaires et universitaires ». A cette fin, les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture et des sports lancent pour la rentrée 2018 un appel d'offre national pluriannuel pour encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes notamment pour ceux en situation de handicap.

Ce label « Génération 2024 » s'inscrit également dans la déclinaison opérationnelle de la convention cadre du 18 septembre 2013 qui lie le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) et celui de la ville, de la jeunesse et des sports (MVJS), de la convention cadre 22 novembre 2016 qui lie le CNOSF, les ministères chargés de l'agriculture et des sports, ainsi que dans chacune des conventions signées entre le MENESR, le MVJS, les fédérations sportives et les fédérations sportives scolaires.

Laurence Sauvez indique qu'il s'agit de renforcer la collaboration entre l'éducation nationale, les clubs sportifs locaux et les associations sportives scolaires.

Les grandes lignes du cahier des charges sont les suivantes :

4 objectifs :

- Développement de projets scolaires structurants en partenariat avec les clubs du territoire
- Organisation d'événements promotionnels (fête du sport, journée nationale du sport scolaire, semaine olympique et paralympique, journée olympique du 23 juin)
- Accueil et accompagnement de sportifs de haut niveau (aménagement du cursus scolaire)
- Ouverture des équipements sportifs scolaires aux clubs et entreprises locales

Modalités :

- Demande par les établissements scolaires
- Répondre à au moins 3 des objectifs ci-dessus
- Label pour 3 ans

Bien que cette labellisation doive être demandée par les établissements scolaires, il conviendra d'inciter les associations à se rapprocher de ces derniers. La FSCF doit être présente sur ce type d'opération afin de gagner en notoriété et être considéré comme un élément incontournable du monde sportif et associatif.

2 TEMPS DE REFLEXION

Marcel Nezan propose un temps de réflexion intitulé « le bien commun ».

Le comité directeur est invité à s'exprimer.

Le GPS, touché par l'enthousiasme de l'équipe de St Marcellin lors du congrès, demande au comité directeur de réfléchir à certaines notions.

3 DELEGATIONS EXTERIEURES

Le président général procède à un point sur les différentes délégations extérieures.

4 PROPOSITION DE PROTOCOLE POUR LES RENCONTRES ET CHAMPIONNATS NATIONAUX

Philippe Blanc présente une note donnant le processus à suivre lors des rencontres et des championnats nationaux. Ce protocole est approuvé par le comité directeur et va être envoyé aux commissions.

5 RETOUR SUR L'ENQUETE EFFECTUEE AUPRES DU COMITE DIRECTEUR

Dans le cadre de sa mission de relais entre les élus, Philippe Blanc a procédé à un sondage auprès du comité directeur afin d'optimiser les relations entre les élus et de favoriser la bonne compréhension des missions de chacun. Philippe Blanc procède à un retour de ce questionnaire.

6 DIVERS

Bertrand Rousseau indique que dans le cadre de la demande qui a été faite concernant les formations afférentes au sport sur ordonnance, la FSCF a obtenu la validation du CNOSF (21 fédérations validées sur 107), elle est à présent en attente de la validation du ministère des sports. Le président général félicite Bertrand Rousseau et la commission Santé.

Le président général souhaite la bienvenue au comité directeur.

7 RETOURS SUR LES ASSISES DE PRINTEMPS

Les Assises de printemps étaient précédées par un stage des agents de développement dont le compte-rendu est en cours d'élaboration.

Suite aux questionnaires de satisfaction sur les Assises de printemps, Annabelle Mathieu procède à un retour. En préambule elle indique les effectifs des Assises et la répartition de ces derniers à savoir : 29% des participants étaient issus des Pays de la Loire, 15% de l'Auvergne Rhône Alpes, 15% de la Bretagne, 13 % d'Île de France, 12 % de Bourgogne Franche Comté, 5 % de la Nouvelle Aquitaine, 4 % des hauts de France, 4% du Grand Est, 3 % de Provence Alpes Côte d'Azur, 2 % de Normandie, 2 % du Centre Val de Loire, 1% d'Occitanie.

43 % des participants ont répondu au questionnaire avec un taux de satisfaction de 83 % pour le programme général. En ce qui concerne les plénières, elles ont reçu un taux de satisfaction compris entre 75 % et 82 %. Les ateliers ont été diversement reçus (entre 33 et 100 % de taux de satisfaction). Le projet de développement fédéral est considéré clair ou plutôt clair pour 80 % des répondants. 75 % des personnes qui trouvent le projet de développement fédéral plutôt clair se disent plutôt à l'aise pour le mettre en place et 100% des personnes qui le trouvent tout à fait clair se disent tout à fait ou plutôt à l'aise dans la mise en place des actions. Au regard de ce questionnaire, le projet de développement fédéral répond aux attentes du territoire.

Cependant dans les commentaires textuels, on note 3 tendances :

- Ambitieux mais pas évident
- Plus simple que le précédent
- Manque d'actions concrètes

L'accueil a satisfait les répondants à 98% et le rapport qualité prix pour la restauration à 62 %.

Le président général remercie chaleureusement le comité départemental de la Vendée et sa présidente pour l'organisation des Assises de Printemps.

8 CONGRES 2018

Le président général demande au comité directeur de mener une réflexion quant à la prochaine thématique du congrès.

9 POINT DE SITUATION SUR LES OUTILS INFORMATIQUES

Bernard Olivier présente l'étude qui a été faite sur le système d'information de la fédération. En préambule il indique ce qu'est un système d'information.

Le système d'information est aujourd'hui un élément central du fonctionnement d'une organisation. Il peut être défini comme un ensemble de ressources (personnel, logiciels, processus, données, matériels, équipements informatiques et de télécommunication) permettant la collecte, le stockage, la structuration, la modélisation, la gestion, la manipulation, l'analyse, l'échange et la diffusion des informations au sein d'une organisation.

Un SI performant permet à une entreprise d'optimiser ses processus, de sous-traiter des tâches à faible valeur ajoutée, d'améliorer la relation client, de mieux communiquer et améliorer la productivité.

Après avoir indiqué le système d'information de la FSCF, il indique quels pourraient être les modifications et ajustements pour être opérationnel et performant et pour limiter les coûts.

A propos de la messagerie du siège fédéral, le système qmail proposé par Proximit étant devenu obsolète, il sera plus opportun et moins onéreux d'être hébergé avec un nouveau système par OVH. Ce passage sera effectué avant le 15 juillet 2018 et n'aura pas d'incidence sur l'utilisation des adresses @fscf.asso.fr

Le président général remercie Bernard Olivier ainsi que Pascal Viaud, Arthur Boileau et Tony Hersard pour leur travail sur ce dossier.

10 CONVENTION D'OBJECTIFS - CNDS

Laurence Sauvez indique que les données nationales concernant les attributions du CNDS au titre de 2017 ne sont pas encore communiquées cette année.

Le dossier pour la convention jeunesse a été déposé le 5 avril 2018. Dans ce dossier, la FSCF a mis en exergue :

- Le renforcement du vivre ensemble et l'adhésion aux principes et valeurs de la République par la mise en place d'initiatives citoyennes développant la mixité des publics.
- Le renforcement de l'animation du réseau au service d'un projet d'éducation populaire.
- Le renforcement des cohérences éducatives à des fins de production d'outils pédagogiques en complément de l'éducation formelle sur les temps et cycles dédiés.
- L'accompagnement aux usages du numérique dans le cadre d'une démarche d'éducation populaire.

A propos de la convention d'objectif sport.

Laurence Sauvez rappelle qu'il y a eu une réforme de la procédure. Désormais, l'étude des dossiers se tient comme suit :

- Les services de la direction des sports instruisent les dossiers sur la base d'une grille commune d'évaluation.
 - Chaque dossier est ensuite étudié par un comité de sélection composé d'agents de la direction des sports, de représentants du mouvement sportif et de personnes ressources.
- Compte tenu de cette réforme, les montants des subventions ne seront connus qu'en juin et donc versés tardivement. Pour mémoire, les différentes échéances :
- Le 23 janvier 2018 : réunion des DTN.
 - Du 29 janvier au 15 mars 2018 : constitution du dossier de demande de subvention par les fédérations
 - Le 1er mars 2018 : réunion des présidents et des DTN à l'INSEP
 - Le 15 mars 2018 : date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention sur le PFS.
 - Du 15 mars au 15 avril 2018: instruction des dossiers de chaque fédération par la direction des sports.
 - Du 15 avril au 15 mai 2018 : réunion des comités de sélection.
 - Juin 2018 : signature des CPO.

A présent, dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs, les montants des subventions seront connus pour 3 ans.

Laurence Sauvez rappelle que les conventions doivent répondre à un certain nombre de critères et s'inscrire dans une politique publique. Une subvention n'est pas un acquis.

11 GOUVERNANCE DU SPORT

En janvier a été lancé un séminaire sur la gouvernance du sport auquel Anne Cordier était associée en tant que membre du groupe permanent du séminaire. Ce séminaire a pour objectif de repenser l'organisation et la gouvernance du sport français, en renforçant l'autonomie du mouvement sportif et en clarifiant le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales. Alors que la concertation se poursuit, Laura Flessel, ministre des Sports, et Denis Masseglia, président du CNOSF ont présenté le vendredi 20 avril les contours d'une nouvelle organisation collégiale du sport français qui aura notamment pour objectif d'amener toujours plus de Français à la pratique sportive.

Cette nouvelle organisation pourrait selon le journal l'Equipe s'appuyer sur la création d'une nouvelle structure dont les pouvoirs seraient répartis comme suit : 30 % pour le ministère des sports, 30 % pour le CNOSF, 30 % pour les collectivités territoriales et 10 % pour le monde économique.

Par ailleurs la proposition de loi Nadeau est à l'étude et à ce sujet les fédérations doivent rencontrer les ministères de l'éducation nationale et de la santé pour appuyer cette proposition intéressante pour les fédérations affinitaires et multisports.

Le CNOSF organise un congrès exceptionnel le 25 avril auquel Anne Cordier et Laurence Munoz se rendront. A ce jour, aucune information concernant d'éventuels votes n'a été reçue. Aussi, il est demandé de s'abstenir en cas de vote concernant la nouvelle structure.

Le comité directeur valide la candidature d'Anne Cordier au conseil d'administration du CNOSF.

Le président général rappelle l'importance pour la FSCF d'être représentée dans les instances du mouvement sportif.

12 FINANCES

12.1 POINT DE SITUATION 2017/2018

Valérie Belsito procède à un point de situation des finances au 15 avril. Désormais un point mensuel est effectué.

Valérie Belsito indique que la Fédération est dans une situation saine. Elle connaît quelques difficultés de trésorerie liées à l'autofinancement des travaux et au report de la date du versement de la subvention. De plus elle est en attente des échéances des licences en mai et en août. Une demande de découvert a été effectuée auprès de la banque afin de pouvoir honorer les traites à venir.

On peut noter les économies déjà réalisées sur chaque grand poste de dépense qui pourront permettre d'arriver à un compte de résultat quasiment à l'équilibre.

Le compte de résultat de la FGSPF est négatif (en déficit de 23 000€). Cependant les capitaux sont positifs à hauteur de 38 000€. La gratuité des programmes fédéraux a une double incidence : perte de recette et diminution des autres ventes (les associations ne vont plus sur le site de la boutique). Une nouvelle stratégie de communication est en cours d'élaboration et sera mise en place en septembre. Il convient d'inciter les comités et associations à acheter sur le site de la Fédération.

12.2 FORMA' : PLAN DE RETOURNEMENT

Gérard Briaud indique qu'un plan de retournement est en cours concernant Forma ' qui s'appuie sur différents postes :

- Charges salariales
- Locations et frais de déplacement
- Réorganisation
- Objectifs

En mars, la FSCF a procédé à une aide de trésorerie à hauteur de 50 000€ qui s'ajoute aux 40 000€ d'août dernier.

Pour Forma' (comme pour la FSCF), un point de la situation financière sera effectué chaque mois pour une meilleure transparence et un meilleur suivi.

Le président général rappelle que Guillaume Garreau a pris la succession de Catherine Bondu. Il le remercie pour le travail qu'il engage et l'implication dont il fait preuve.

13 POINT DE SITUATION DU PLAN D' ACTIONS 2018 DU PROJET DE DEVELOPPEMENT FEDERAL ET PRESENTATION DES MODALITES DE TRAVAIL POUR LE PLAN D' ACTIONS 2019

Gérard Briaud indique que l'ensemble du comité directeur se doit de bien connaître les actions prioritaires. En juin un travail sera proposé au comité directeur pour les actions prioritaires de 2019. Lucie Renault procède à un point de situation sur les 41 actions prioritaires de 2018 et indique qu'une fiche est constituée pour chaque action afin qu'elle corresponde bien à la politique fédérale. 16 fiches sont réalisées à ce jour et peuvent être consultées par le comité directeur sur leur GED. En 2019, certaines actions 2018 seront poursuivies et de nouvelles actions initiées. Lucie Renault indique l'échéancier de travail pour les actions 2019.

Le président général remercie et félicite Lucie Renault pour son appropriation du projet de développement fédéral ainsi que le siège fédéral pour son travail. Il indique qu'à présent on peut mesurer l'état d'avancement du projet.

Le projet de développement fédéral semble être une réelle feuille de route pour les comités, les commissions en revanche semblent avoir plus de difficultés pour y trouver une ligne directrice. Un point sera fait en janvier 2019 avec les responsables de commissions.

14 LA FSCF ET L'EDUCATION POPULAIRE / POSITIONNEMENT

Etant présente dans un certain nombre d'instance relative à l'éducation populaire, la FSCF doit parfois prendre position ou est sollicitée sur des sujets qui relèvent de problématiques sociétales (politiques parfois) et pas seulement sportives, culturelles ou éducatives

Laurence Munoz propose donc au comité directeur de s'exprimer sur l'éducation populaire à la Fédération : définition, positionnement, mode d'intervention.

Une discussion est initiée et devra être poursuivie. Toutefois, tous s'accordent à dire que les contours de l'éducation populaire restent flou et que la Fédération ne peut se positionner que sur des sujets qui ont un lien avec la culture, le sport. La Fédération ne doit pas prendre de position politique, ce n'est pas son rôle. Le projet éducatif de la Fédération est une des réponses à la mise en place de l'éducation populaire à la FSCF.

Le comité directeur valide la candidature d'Annick Decerle au conseil d'administration du CNAJEP.

15 VICE-PRESIDENCE FORMATION

15.1 ELABORATION DU CALENDRIER DES AF

Les comités doivent transmettre leur souhait de programmation de formation au siège. Une fois les souhaits collectés, ils seront envoyés aux commissions pour validation. Anne-Marie Lemoine attire l'attention des délégués sur le fait que les commissions doivent respecter les délais de validation et être vigilantes quant à la durée du cursus.

15.2 SEMINAIRE DES FORMATEURS

Le séminaire des formateurs se tiendra les 26 et 27 et 28 octobre à la Pommeraye (Jardins de l'Anjou). Pour information le comité directeur se réunira le 27 octobre à la Pommeraye.

Le thème de ce séminaire tournerait autour de : les jeunes d'aujourd'hui, comment apprendre en s'appuyant sur les avancées des sciences et des techniques ? Comment est prise en compte l'évolution des comportements dans l'organisation de nos formations et dans le rôle des cadres ?

- La génération « Z », les intelligences multiples, l'apport des nouvelles technologies.....

Dans l'organisation du séminaire, le souhait est de faire que les commissions travaillent sur le domaine de la formation pendant les temps par activité : plus particulièrement sur l'adaptation des contenus au nouveau cadre de formation. Peut-être imaginer pour cela des temps par coordinations.

Le thème de l'évaluation doit constituer également un thème de travail, car est-ce que les évaluations faites lors des formations fédérales permettent vraiment de mesurer les niveaux de maîtrise des compétences que l'on cherche à développer chez les animateurs ?

Les pistes pour les plénières sont les suivantes :

- Evolution des publics : génération Z
- Y a-t-il une utilité des réseaux sociaux en formation ?
- Neurosciences : les différentes formes d'intelligences
- Comment prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles ? (intervention de l'association « Colosse aux pieds d'argile »)
- La spécialisation précoce (en lien avec l'éveil de l'enfant)

Le temps de travail sera réparti pour moitié toutes activités confondues et pour l'autre moitié par activité ou coordination. Des consignes de travail seront données notamment sur la mise en conformité des référentiels au regard du nouveau cadre du cursus.

La FSCF prend en charge les participants (déplacement, hébergement, restauration). Les commissions doivent fournir des listes de formateurs à inviter, toutefois une attention toute particulière sera portée à l'activité de ces formateurs au sein de la Fédération. La FSCF se réserve le droit de ne pas inviter certains formateurs.

15.3 BAFA BAFD

Depuis quelques années le groupe habilitation réunissait 3 fois par an les organisateurs BAFA. Une réflexion est en cours sur les prérogatives de ce groupe et sur l'optimisation de son travail.

15.4 SEMINAIRE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT

Le séminaire des AD se tiendra du 17 au 20 septembre à Bourges. Les membres du comité directeur qui souhaitent prendre part à ce séminaire sont invités à se faire connaître.

16 VICE-PRESIDENCE ACTIVITES

Jean-Luc André informe le comité directeur des démissions de Mohamed BENMALEK (gymnastique masculine) et d'Annie BONHOMME (tennis de table) et de la proposition de nomination de Célia BURAIIS (Ski et Montagne) en qualité de consultante.

Le comité directeur prend acte de ces démissions, remercie les deux personnes pour leur investissement. Il valide cette nomination.

Les vice-présidents délégués aux activités se sont réunis le 20 avril et ont abordé les points suivants :

- RGA et RSA / réflexion pour simplifier la démarche
- Questions du territoire
- Réflexion sur l'objectif de la commission juges et arbitres
- Réflexion sur l'organisation nationale, organisation des commissions gymniques

Certaines fédérations ont des conditions tarifaires très intéressantes avec la Sacem. Alec Eraud est chargé de voir si l'accord que la FSCF a conclu avec la Sacem est le avantageux ou s'il doit être revu.

Le festival Arts en fête se tiendra le 5 mai à Bergerac, cet événement suscite beaucoup d'intérêt.

Dominique Joly rappelle que 3 RSA ont été validés avec clause suspensive.

A ce jour, les RSA suivants sont validés : gymnastique féminine, twirling, GRS, tennis de table et tir.

Dans le RGA, Jean-Luc André rappelle qu'une procédure est dédiée aux mutations et il faut à présent mettre en place un formulaire de mutations. Il rappelle que lorsqu'une activité n'a pas de RSA, elle doit se référer au RGA.

Compte tenu de manifestations annulées et suite à plusieurs difficultés à trouver des organisateurs pour les manifestations nationales, Patrick Lauredeau fait part de ses interrogations sur le maintien ou le format des manifestations nationales sportives.

Il indique que :

6 manifestations nationales /17 sont portées par une association

6 manifestations nationales /17 sont portées par des membres de commissions nationales

4 manifestations nationales /17 sont portées par les commissions nationales

1 manifestation nationale /17 est portée par un comité départemental

On peut constater 2 types de manifestations pour lesquelles les organisateurs rencontrent des difficultés ou pour lesquelles les potentiels organisateurs peinent à s'engager :

- Petits effectifs : les frais engagés ne sont pas compensés par le nombre de participants
- Grands effectifs : l'organisateur peine à trouver les infrastructures ou le matériel

Patrick Lauredeau s'interroge : comment faire évoluer les compétitions pour une mutualisation de l'organisation, comment inciter cette démarche, faut-il se regrouper par famille d'activité, faut-il revoir les exigences techniques des compétitions ? Faut-il revoir les règles de prises en charge pour l'organisateur en fonction du nombre de participants.

Pour Patrick Lauredeau, il faut ouvrir ce chantier sur l'ensemble des secteurs : essayer de faire au plus juste pour que tout le monde puisse s'y retrouver et sans effacer ce qui est fait et ce qui est bien fait.

A la demande de la commission santé, Bertrand Rousseau interviendra sur les conséquences sur la santé d'amplitudes horaires élargies dans les compétitions auprès des commissions gymniques.

Dominique Joly indique que lors du championnat national individuel mixte de gymnastique à Saint Etienne, le séjour Soleader sera mis à l'honneur.

En ce qui concerne les activités artistiques, les commissions travaillent sur leurs rencontres respectives :

- Rencontres nationales de danse à Mouvaux / 15 associations sont inscrites
- Grands Prix Nationaux de musique / 28 associations sont engagées dont seulement 4 au titre de la Campa
- Arts en fête à Bergerac / 350 participants sont attendus

17 VICE-PRESIDENCE SOLIDARITES ET INNOVATIONS

Le colloque

Le colloque scientifique se tiendra les 29 et 30 novembre 2018 à Rennes. Il aura pour titre « des acteurs au cœur des enjeux associatifs : l'exemple de la FSCF ».

Il s'adresse aux étudiants, aux élèves des métiers du sport, aux membres des laboratoires de sciences humaines, aux représentants des pouvoirs publics, des mouvements associatifs sportifs, d'éducation populaire et culturels et aux dirigeants nationaux, régionaux et locaux FSCF.

Articulé en 4 demi-journées portées par les laboratoires de recherches de 4 universités, il se s'organisera comme suit :

- un travail de terrain par un étudiant chercheur ;
- un essai de synthèse sur la problématique générale par un conférencier ;

- une table ronde avec la participation de scientifiques, de représentants des pouvoirs publics et du mouvement associatif.

Sur les thèmes suivants :

- Les socialisations à l'œuvre aujourd'hui
- La place et le rôle d'une fédération affinitaire multi activité dans le paysage sportif associatif français
- Contraintes locales et enjeux nationaux pour les structures associatives
- L'analyse des politiques publiques et leur influence sur l'évolution du mouvement sportif : l'exemple du sport

Un programme grand public et un programme scientifique vont être faits.

A ce jour, la modalité de publication des actes du colloque est toujours à l'étude: papier ou numérique. Laurence Munoz indique que le colloque et le congrès doivent être en lien.

Santé

Bertrand Rousseau indique quels sont les travaux en cours de la commission santé

- Atoutform : mise en place de la formation
- RGA et RSA : surclassement
- Dispositif de secours
- Information sport santé / UFF
- Formation à distance et e-learning

Soleader

Roland Bazin indique qu'à ce jour il n'y a qu'une seule inscription au séjour Soleader.

Il faut à présent accentuer la communication et procéder à une relance sur les territoires. Pour information, le programme est en cours de finalisation, Marion Harrambillet sera la directrice du séjour, la convention avec les Gay games doit être signée sans tarder. La recherche de parrain et marraine est toujours en cours.

Nicolas Ménager se rendra sur le séjour Soleader.

Les membres du comité directeur qui souhaitent assister à la cérémonie d'ouverture des Gay games le 4 août sont invités à se faire connaître.

Pour information les comités départementaux de Touraine et de Loir et Cher ont validé une aide pour 6 jeunes qui souhaitent participer au séjour Soleader à hauteur de 100€ par personne.

Pour information, Roland Bazin va rencontrer les responsables de 6 grandes associations

Groupe Handicap et solidarité

Sophie Eridia procède à un point sur les travaux du groupe de travail Handicap et solidarité

Suite à l'atelier des assises, le groupe travaille à une sensibilisation des territoires et à recenser ce qui se fait sur les territoires. Le groupe travaille également à la formalisation d'un guide sur les auxiliaires de vie associative. Laurence Munoz invite les membres du comité directeur à travailler dans ce groupe

Multi-activité

Laurence Munoz procède à un retour sur le questionnaire sur la multi-activité envoyé au comité directeur.

Il ressort que la multi activité est une opportunité pour un individu (plusieurs activités dans un même lieu, plusieurs disciplines dans une même activité etc).

Laurence Munoz souhaite que des innovations en matière de multi activités soient présentées lors du prochain congrès.

CNDS

Laurence Munoz indique que le CNDS lance un appel à projet en faveur de l'innovation sociale pour le sport. Il faudra déposer un dossier autour de la multi-activité. Pour information, une association peut répondre à cet appel à projet.

Labellisation et certification :

Les campagnes sont en cours.

En ce qui concerne le label Enfanc'Eveil, la commission éveil insiste sur les principes de la non spécialisation avant l'âge de 6 ans.

Le comité directeur souhaite cependant que les réalités du terrain soient prises en compte.

Le comité directeur demande à ce qu'un bilan sur la certification et la labellisation soit effectué.

La ficep

Laurence Munoz va faire un retour écrit sur ce qui a été dit lors du séminaire du 7 avril à Nice et rappelle son souhait que la FSCF soit porteuse d'un projet de sens pour la FICEP.

La spécificité

La mission sur la spécificité se poursuit. Il s'agit de déceler les traits spécifiques dans les activités et les freins quand les activités n'arrivent pas à apporter de réponses. Un rapport sera fait. Une seule commission a refusé de répondre.

18 QUESTIONS DIVERSES

Valérie Belsito rappelle les différentes catégories de licences et les raisons pour lesquelles elles ont été créées.

La campagne de certification sera terminée le 2 mai.

Le comité directeur demande qu'un état des associations non ré-affiliées lui soit adressé.

Le comité directeur demande que soient vérifiées :

- Les licences à jour pour les membres des commissions
- Les licences à jour pour les membres des conseils d'administration des comités

Le prochain comité directeur se tiendra au siège fédéral :

Vendredi 22 juin : 17h/20h

Samedi 23 juin : 8h30/13h

Samedi 23 juin : 17h30 : rendez-vous pour le ravivage de la flamme

Samedi 23 juin : 21 h : concert à la Madeleine

L'hébergement du samedi soir est à la charge de chaque membre du comité directeur.

19 POINT SUR LES REPRESENTATIONS LORS DES RENCONTRES NATIONALES

Un point est effectué sur les présences des membres du comité directeur aux manifestations nationales. En l'absence de membre, il sera demandé au président de comité régional de la région concernée de représenter le comité directeur.

20 QUESTIONS ADMINISTRATIVES

DEMANDE DE VALIDATION D'AFFILIATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS

COMITE REGIONAL ILE-DE-FRANCE

Comité départemental Paris

1718-60 – BOXING CLUB ACADEMIE DE VILLEJUIF

ACTIVITE(S) : Boxe

NOMBRE D'ADHERENTS : 15

PRESIDENT : Sidi KONE

SIEGE SOCIAL : 200 rue Edouard Tremblay à VITRY-SUR-SEINE (94400)

Remarque service juridique et financier : aucune

Le comité directeur valide la demande d'affiliation

DEMANDE DE VALIDATION D'ORGANISATION DE MANIFESTATION

SAISON 2018/2019

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR A L'ARC

Date : 6 ET 7 JUILLET 2019

Lieu : VILLARS LES DOMBES (01)

Organisateur : DOMBES GYM DETENTE

SAISON 2019/2020

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES DE GYMNASTIQUE MASCULINE

Dates : 12, 13 ET 14 JUIN 2020

Lieu : SAINT-AMAND-LES-EAUX

Organisateur : L'AMANDINOISE

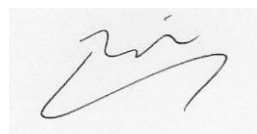
Le comité directeur valide ces demandes d'organisation de manifestation.

Plus aucune autre question n'étant posée, le président général lève la séance à 16h30

Le présent procès-verbal a été validé le 16 mai 2018.



Le président général
Christian BABONNEAU



Le secrétaire général
Gérard BRIAUD